Rapport d'activités AG 14 avril 2012

(Dominique SALESSE)

Bojour tertous,

Vo v'lo couaire rachimblé en'nui... bind ed déloctés... por er zieuter pi intind chés baveux comme mi ramonchlé ichi su'ch percot à glènes.

O'zallons braire, d'geuler, pi churtou poin s'raconteu d'carabistoulles.

Pi ch'ti qui saqu'ra des mintiries, i prindro ène baffe sus guiffe, pi o l'déheutrons d'ichi à grin coups d'pieus au tchu.

Après cet accueil très chaleureux, j'ai l'honneur de vous rappeler que certains assistent aujourd'hui à la 38ème AG de l'association de Chasse de la Baie de Somme, La plus belle, la plus fournie et la plus combative des associations de chasseurs de gibier d'eau de France!

Mais attention de ne pas baisser la garde les amis car je constate depuis quelque temps que l'antre de la bête sauvage, imprévisible et implacable aurait la fâcheuse tendance à se transformer en un cocon bien douillet où il fait bon papoter, Notre légendaire combativité aurait-elle pis du plomb (ou plutôt de l'acier) dans l'aile?

Que sont devenues les AG où cette salle du casino ressemblait à un chaudron bouillant?

Rappelez-vous, il n'y a pas si longtemps, rappelez-vous que toutes les grandes décisions, que tous les combats, que toutes les révoltes étaient à mettre à notre actif:

Rien ne se faisait sans l'aval de la Baie de Somme!

Mieux, tout partait de la Baie de Somme!

Combien de fois avons nous mis le feu aux poudres?

Combien de victoires avons nous engrangées?

Que serait aujourd'hui la chasse au gibier d'eau française sans la Baie de Somme?

Allez les gars, haut les cœurs... profitez de cette assemblée pour refaire le monde. Faites péter tous les verrous de l'oppression écolo.

Il est révolu le temps des brimades, des discordes et des querelles intestines.

Si nous voulons chasser demain c'est aujourd'hui qu'il faut agir et réagir si non les lendemains pourraient être bien difficiles à vivre!

C'est pas en pleurnichant, en vociférant ou en nous bouffant la gueule pour des intérêts autres que ceux de la chasse que nous y arriverons!

Mêlée forte, pack conquérant altruisme, cohésion fierté, fondamentaux... voilà les conditions réunies pour franchir rageusement la ligne d'essai!

Méditez... et travaillez mes amis talonneurs, demi de mêlée, ouvreurs, entraineurs, sélectionneurs et autres dirigeants... sinon la cabane tombe sur le chien et c'est la relégation assurée!

Y a qu'à... faut que... c'est facile me direz-vous et vous l'accorde!

Des actes, il faut de actes. Le défi ne nous fait pas peur et nous sommes prêts à le relever, tous ensemble. Pour y arriver nous avons quelques clés et c'est pourquoi je vais m'empresser de vous résumer les grandes lignes stratégiques mises en place au cœur de l'ACDPM Baie de Somme.

Traditionnellement je commence par les effectifs et je ne vais pas déroger à la règle. L'équipe type est composée de 385 chasseurs à la botte et de 1861 adeptes de la hutte et du hutteau.

16 tiots nazus sont venus renforcer l'équipe. Comme cadeau de bienvenue, leur licence est à moitié prix, à la seule condition qu'ils n'aient pas encore fêté leurs 20 ans!

81 licences temporaires ont été délivrées: 15€ pour pouvoir chasser 3 jours et 3 nuits consécutifs une fois dans l'année.

Donc, et après de savants calculs, on arrive à un total de 2262 sociétaires, soit 51 de plus que la saison dernière.

Voilà maintenant 5 ans que nos effectifs croissent régulièrement, mais nous sommes toujours loin des 3500 adhérents enregistrés avant la loi scélérate de VOYNET et de ses alliés politiques. Véritable mise à mort de la chasse populaire française. Qu'elle trahison pour ceux qui avaient alors cru au changement! Ces temps là sont loin me direz-vous... mais le mal est fait... Restons sur nos gardes: la vie n'est-elle pas un éternel recommencement?

Les populations de gibier d'eau se portent bien et il est donc bien naturel que de plus en plus de chasseurs y consacrent du temps et de la passion... mais ce regain de sociétaires est aussi à mettre à l'actif du corps de garderie de l'association. La peur du gendarme existe toujours... et heureusement!

Sous la baguette du garde-chef Jérôme CRESSENT, incorruptible, d'une efficacité redoutable, infatigable, omniprésent et malin comme un vieux singe, Olivier BOUCHARD, Guillaume BELLEMBERT... et moi-même, renforçons les contrôles inopinés. Les planques et les tournées de nuit affolent les compteurs, si bien qu'il est de plus en plus difficile de resquiller et de passer à travers les mailles du filet. Tant pis pour ceux qui osent s'aventurer en Baie sans carte, voire même sans assurance ou pire, sans permis de chasser. La sanction est radicale et sans appel: PV transmis au Procureur de la République pour chasse sur autrui sans y être autorisé. Ça coûte cher et je ne vous parle pas de la saisie de l'arme, parfois même du véhicule, sans compter les dédommagements versés à l'association et à la Fédération qui prennent bien sûr grand soin de se porter partie civile... Avis aux amateurs. Ces comportements irresponsables me révoltent car on peut chasser en Baie de Somme, sur 3000 hectares, jour et nuit pendant près de 6 mois... pour une fortune qui s'élève à... 65€, soit le prix de 10 paquets de clopes, ou d'un couple de sarcelles! Lamentable...

Pour les truands pris dans une hutte... l'affaire n'en reste pas là!

Messieurs les concessionnaires, sachez que vous êtes responsables de vos invités et qu'en cas de tels délits votre hutte sera fermée plusieurs mois... Faites gaffe!

Afin de lutter contre ce fléau des mesures préventives ont été votées lors de la dernière AG. La plus pertinente concerne la première page du Carnet de prélèvements sur laquelle tout chasseur fréquentant la hutte pour la première fois au cours de la saison, doit mentionner obligatoirement ses nom, prénom, numéro de licence et date de fréquentation.

Cette obligation n'a pas été mise en place pour vous *flicquer* bien au contraire elle vous permet de savoir avec précision qui fréquente votre installation, de procéder quelquefois à un bon ménage et le cas échéant virer certains indésirables! Globalement ce nouvel article a été bien respecté, mais attention à ceux qui fraudent ou qui nous toisent... des concessions sont dans notre collimateur et de très lourdes sanctions seront inexorablement appliquées la prochaine saison: une fermeture de la hutte étant à ce jour la seule sanction prévue!

Faites gaffe, ne jouez pas avec le feu... surtout si vous n'avez rien à vous reprocher!

On ne peut pas tolérer la présence de resquilleurs, tout comme on ne peut pas accepter non plus la présence dans nos rangs de pilleurs d'appelants! En ce début d'année il y a eu une véritable rafle dans nos parcs, bien souvent sous nos fenêtres.

Certains de ces prédateurs que je qualifie très poliment et sans détour de pourritures ont été appréhendés, d'autres sont sur le point d'être interpellés. Mais dans cette histoire j'ai peur, je crains le pire... il y aura un jour mort d'homme, tant les honnêtes chasseurs sont à cran... et surtout bien armés et fins tireurs! Certes la vie d'un homme est infiniment plus importante que celle d'un appelant, mais l'exaspération arrive à son paroxysme et les sauvaginiers qui font de grands sacrifices pour fixer une souche parfois depuis des décennies, n'en peuvent plus de subir... certains en ont perdu le sommeil, d'autres ont dépensé des fortunes en matériel d'alarme. Ça suffit!

J'ai confiance et rends hommage aux services de Police et de Gendarmerie qui ne prennent pas ce fléau à la légère, mais aujourd'hui je demande aux autorités de leur donner de réels moyens d'investigation... avant qu'un drame ne se produise! Puisse ma voix porter haut et fort!

Dans cette affaire je voudrais aussi que certains chasseurs puissent garder leur sang froid et leur langue et ne pas colporter telle ou telle rumeur.

Bien souvent des accusations infondées circulent et salissent la moralité de gens honnêtes.

Ne balancez pas n'importe quoi sur vos blogs, sms, facebook et je ne sais quel autre moyen de communication moderne: ça pourrait vous coûter cher!

Et puis... et surtout... quand on ne sait pas... on ferme sa gueule!

En tout cas, face à cette vermine nous ne plierons jamais: la sentence capitale sera toujours prononcée: exclusion à vie de l'association pour les voleurs.

Après ces moments de rigueur, de tension et de révolte je vais vous parler de choses un peu plus douces.

On ne me refera pas, je suis à l'image de ma vieille barbe: sel, poivre... et miel! Alors, j'ai une bonne nouvelle: aucun institut financier n'a jugé bon nous retirer notre triple A.

La rigueur budgétaire est notre fer de lance!

Oui les finances sont bonnes.

Oui la trésorerie est confortable

Oui la gestion est exemplaire... est cerise sur le gâteau: il n'y a eu aucune augmentation du prix des licences depuis 6 ans.

Malgré tout vous aurez quand même à vous prononcer tout à l'heure pour un réajustement des cotisations de l'ordre de... 50% environ... car vous avez obligation d'offrir des stock-option à votre dévoué directeur... et payer (enfin) un voyage sur les îles Canaries à votre super trésorier... Yvon HEDE.

Non, là je déconne...

En ce qui me concerne... pas tant que ça... qui ne tente rien n'a rien! Mais réservez plutôt un tonnerre d'applaudissements à notre ami YVON qui est bien plus méritant que moi et qui effectue dans l'ombre un travail colossal tant pour la gestion des finances de l'ACDPM que pour celle de RANDO-NATURE.

On' parle poin grinmin ed'cache en'nui!

Vous avez entièrement raison, alors il est grand temps que je vous dresse le bilan d'ech t'hutte pédagogique.

Olivier BOUCHARD, ch'tiot nazu, en a désormais la responsabilité.

Chéto à li d'vo in parlé, mais il m'en a confié la mission: c'est un grand timide, il est impressionné devant vous!

Yo qu'ché jones pouillettes qui n'limpressionnent- te poin. Faut l'vir à l'oeuvre! Faut l'vir zé courser. In'sro jamouais gras ch'bétail lo. Sec comme un cottret, baisouilleu comme un maillèr!

Bien.

94 nuits ont été occupées dont 46 avec les appelants de l'association. A ce chiffre nous ajouterons 3 nuits réservées et offertes aux jeunes chasseurs.

271 chasseurs issus de 17 départements y ont été accueillis.

Il y fut prélevé 72 pièces: 30 oignes – 28 sarceilles – 6 canèrs – 3 p'nards – 3 rouges – 1 ridenne et 1 pilotin.

Et comme on a rien à vous cacher je peux vous dire que les dépenses liées au fonctionnement de la hutte se sont élevées à 819€39 pour des recettes de 6790€. Le bénéfice étant donc de 5970€61.

Cette somme venant couvrir en partie le salaire de notre méritant animateur. Preuve que notre gestion est en adéquation avec les objectifs fixés... et qu'on peur créer et pérenniser des emplois.

En tout cas, bravo Olivier. Tu fais du bon boulot avec un excellent état d'esprit... et c'est bien là le principal.

Ché du nazu, mais ché du bouin!

Pour ce qui est du prélèvement global des huttes, moment que vous attendez avec beaucoup d'impatience, vous devrez encore ronger un peu vos freins. Olivier BUFFET, plus vraiment nazu mais vice-président de l'association et surtout passionné d'ornithologie vous en dressera le bilan et vous fera part de ses analyses après mon intervention. Patience donc!

Les prélèvements sont bien entendu tributaires des migrations mais dépendent aussi de l'accueil qu'on veut bien réserver aux oiseaux et c'est pour cette raison qu'on a créé en Baie de Somme des micromares et qu'on lance désormais un vaste projet de fauche du chiendent et de labourage du milieu pour rendre plus hospitalières les zones de gagnage du fond de Baie.

Pauvre fond de Baie!

Ou'est-il devenu au fil des ans et de l'ensablement?

J'en ai mal au ventre: chiendent, orties, liseron, chardons et j'en passe... ces espèces colonisent désormais ce qui était autrefois une immense platière à bécassines parsemée de trous à sarcelles. Je peux en parler, je peux être intarissable: c'était mon terrain de jeu de tout jeune chasseur... il y a 38 ans! Que de souvenirs! Il est temps de réagir avant que ce pauvre fond de Baie ne devienne une friche! C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'intervenir en fauchant et labourant les zones contaminées. Mais réglementairement parlant ché poin du chuc, vous vous en doutez; il nous a fallu l'appui de la Sous-préfecture, de la DDTM, du Syndicat Mixte, du GEMEL, de la commune de Ponthoile, du Conservatoire du Littoral, de la Chambre d'Agriculture et bien sûr des bergers, élément incontournable, pour établir le protocole d'intervention.

3 zones sont retenues et en voici approximativement les contours: du bout de la digue Trancart au parking à frites – le long de la réserve de Valicourt et les mollières de Boismont face à Point P.

En ce qui concerne cette dernière zone, nous avons sollicité le Conservatoire du Littoral récent acquéreur pour que cette partie de la Baie bientôt réaménagée puisse être de nouveau chassée du lever au coucher du soleil pour le plus grand plaisir des bécassiniers et autres chasseurs de grives. Nous attendons la réponse avec beaucoup d'impatience.

Vaste projet que notre intarissable et ingénieux président, Nicolas LOTTIN, vous présentera... pas toujours à l'heure oh, pardon... tout à l'heure...

Quel lapsus révélateur! Avec toutes mes excuses...oh vénérable président!

Nous chasseurs, sommes donc quotidiennement au chevet de la Baie de Somme... et agissons... avec nos petits bras et nos petits moyens... souvent bien dérisoires.

On tire souvent la sonnette d'alarme pour dire que l'ensablement va très vite la faire crever, notre belle Baie de Somme!

Mais je m'interroge souvent et n'en déplaise à certains: Que font réellement et concrètement les pouvoirs publics? Je vois, je constate de l'inertie... beaucoup d'inertie... de grands discours... une multitude de classements... des décorations à la faire plier sous le poids des médailles. Oui, j'ai peur, j'ai très peur que la prochaine médaille lui soit remise... à titre posthume... et ça me fait mal d'y penser!

J'imagine même que je dois être un illustre farfelu d'avoir de telles pensées angoissantes et funèbres.

Mais non, je sais maintenant que je ne suis pas un marginal et que beaucoup adhèrent à ma réflexion!

Alors je profite ici de l'occasion qui m'est donner de m'exprimer publiquement pour alerter les élus et les médias et leur demander de servir de levier auprès des instances dirigeantes.

Par pitié arrêtez de parler de la Baie de Somme... et agissez!

Sans évoquer la faune, que deviendront demain, c'est à dire tout à l'heure, les chasseurs, les pêcheurs, les pêcheurs à pied, les professionnels du tourisme... en un mot tous ceux dont la survie est liée à l'économie de la Baie... si notre estuaire se transforme en un bac à sable géant entouré de 4 planches dans lequel nos enfants ne pourront même plus jouer?

Bien, laissons le coup de sang retomber et revenons à notre quotidien et parlons un peu si vous le voulez bien de la Charte de bonnes pratiques pour l'entretien des huttes et des mares.

Cette nouvelle charte a mis tout le monde en émoi. Nous avions même envoyé un courrier aux concessionnaires en leur demandant de se tenir prêts pour une éventuelle action de manifestation.

Le Préfet en avait été d'ailleurs informé.

A force de combativité nous avons repris la main sur ce dossier épineux et repoussé dans leurs 22 mètres certains serviteurs de l'état pour le moins entreprenants, voire hégémoniques!

Très sincèrement, le pire a été évité! Mieux, je peux vous assurer que cette charte va nous simplifier la vie et bon nombre de tracasseries, si nous restons toutefois très vigilants!

L'entretien manuel des mares et des huttes est enfin reconnu est placé sous le contrôle de l'ACDPM.

Tous les autres travaux lourds ou nécessitant l'appel à un engin mécanique seront soumis à autorisation. Autorisation délivrée par les services de l'Etat.

Charge à nous d'apprivoiser cette charte.

Désormais nos interventions revêtent un caractère officiel et notre rôle de surveillant et d'acteur en faveur de l'environnement ne s'en trouve que conforté.

Vous voyez, il n'est pas toujours judicieux de râler à tout va et de conduire les yeux rivés sur le rétroviseur... il est souvent plus utile de prendre fermement les commandes et d'anticiper... car l'avenir donne toujours tort aux retardataires!

Les bagues: encore une autre contrainte, me direz-vous:

Oui et Non

C'est pas ça... mais y'a du mieux!

Des simplifications viennent de voir le jour:

- Le registre de détention a vécu.
- La Fédération du Pas de Calais, soutenue par celle de la Somme, a obtenu du Ministère l'autorisation de créer et de délivrer des bagues pour nos chers lirots.

Plus besoin de courir et de se ruiner! 1 650 les 10 bagues

Vous pouvez commander les bagues souhaitées par l'intermédiaire de l'association, soit en retirant un formulaire au bureau, soit en le téléchargeant sur notre site internet **www.acdpmbaiedesomme.com**

Même si nous devons en la matière faire un peu de gymnastique, le ciel a tendance à s'éclaircir un peu.

Vous pouvez constater que les dirigeants des structures associatives et fédérales bougent leur... honorable fessier: tout est mis en œuvre pour vous simplifier la vie et valoriser nos traditions.

Toutefois, les chasseurs doivent être acteurs et non spectateurs ou victimes. Pas toujours facile, mais avec un peu de bonne volonté on peut bousculer certaines montagnes et donner une belle image de notre passion.

Preuve en est l'opération Som'propre réalisée en partenariat avec les pêcheurs.

Coup de chapeau à la Fédération pour cette judicieuse initiative!

Beau travail du Président Yves BUTEL et de son équipe: il n'y a eu que des retombées positives.

Les médias ont somptueusement couvert cette action concrète.

Durant 3 semaines le Courrier Picard en a fait quotidiennement état. La presse télévisée y a également consacré quelques éditions.

Imaginez l'impact départemental: 10170 participants pour plus de 270 tonnes de détritus collectés dans la nature.

La Baie de Somme n'a pas été en reste et a activement contribué à cette magnifique opération le 3 Mars. Seul bémol, la date retenue précédait les grandes marées d'une semaine et les chasseurs du littoral ont été un peu frustrés de n'avoir pu mettre au carnier davantage de saloperies, pour la plupart retenues prisonnières en autre, du chiendent!

Gageons que l'édition 2013 prendra en compte ce regrettable détail!

Nous nettoyons la nature et bien souvent la merde des autres... mais nous savons aussi réguler les espèces envahissantes quand elles menacent nos appelants ou quelquefois la santé publique.

Dans ce cadre bien précis notre garde piégeur, Claude DELORY continue son travail de sape auprès du renard, le célèbre vulpinus aestuarium comme j'aime à le nommer! Piège, cage, carabine... toute la panoplie du parfait trappeur est déployée en Baie pour limiter ses actes de vandalisme. Il est rusé le goupil, mais l'ami Claude ne s'en laisse pas compter et multiplie les prises!

Vous pouvez donc constater que notre ordinaire est bien animé, parfois éprouvant mais rien ne saurait ébranler notre infaillible entrain et notre irrésistible attachement à la défense de la chasse, des chasseurs et de nos traditions.

Nous occupons le terrain partout où il est possible de le faire: durant le Festival de l'Oiseau par exemple, au salon des Migrateurs à Abbeville en Juillet dernier ou bien encore lors du concours international de pêche organisé par la PLP en octobre... pour ne citer que les événements majeurs.

Nous ouvrons également notre porte à quelques stagiaires recherchant une immersion en entreprise, ou dernièrement à un sociologue intrigué par le monde si étrange des chasseurs, etc,etc.

La communication prend une place prépondérante dans nos actions. On a pris le pari de cette orientation car nous pensons sincèrement que le vieil adage « Vivons heureux, vivons cachés » n'a plus sa place dans notre société où l'information est au cœur des enjeux stratégiques.

Sur ce, je vais faire un petit tour rapide de l'état de santé de RANDO-NATURE, considérée comme le poumon pédagogique, touristique et médiatique des chasseurs de la Baie de Somme.

Avant tout, je me dois de vous parler du bateau baliseur Somme II, propriété du Conseil Général et dont l'exploitation nous a été confiée fin Mai 2009.

Après 3 années de dur labeur, votre humble serviteur et président de Rando-Nature faiblissait... et faute d'aide et de soutien a jugé opportun de ne pas reconduire la convention.

Cette activité envahissante aurait eu à terme raison de ma vieille carcasse. Les responsabilités, le stress, la fatigue, le surmenage m'éloignaient peu à peu de mes obligations professionnelles au sein de l'ACDPM. Par ailleurs, je ne concevais plus de mettre ma famille entre parenthèses et ma hutte en jachère... si bien que ma décision fut irrévocable.

Après avoir obtenu des engagements fermes pour le devenir du personnel embarqué (Gilbert GAFFET et Michaël LEFEVRE) il a été convenu que le Somme II voguerait sous pavillon du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard à compter du 6 Avril dernier.

Parti de zéro en 2009 et après quelques galères, près de 5000 personnes embarquaient annuellement à bord du prestigieux « tonnier » de la Baie de Somme.

En résumé, Rando-Nature n'a pas à rougir de ce bilan, que je qualifierai même de flatteur!

Je souhaite bon vent au Somme II et reprend volontiers cette devise qui lui sied parfaitement:

« Fluctuat nec mergitur »: il est battu par les flots mais ne sombre pas!

Bref, depuis bientôt 20 ans, Rando-Nature permet à la chasse d'être expliquée de manière très objective. La randonnée pédestre est certainement à ce jour le meilleur moyen d'y parvenir et je vais dorénavant pouvoir y consacrer un peu plus de mon temps libre et lui offrir toute mon énergie.

20 ans de présence, d'investissement, de responsabilités, de nuits blanches, de parties de chasse ratées, ça commence aussi à user le vieux canasson que je suis devenu... le temps du haras des retraités n'a pas encore sonné, loin s'en faut, mais je me languis parfois de voir gambader un jeune poulain dans les verts pâturages de la Baie pour redonner du sang neuf à l'écurie de compétition... avec l'espoir affiché qu'il dirigera un jour la horde.

Bon en attendant, au boulot.

Notre animateur Guillaume BELLEMBERT effectue un travail exemplaire et efficace.

Afin de donner cette année un second souffle à notre implication touristique, nous venons d'embaucher pour 7 mois Thomas TELLIER ex guide vacataire et valericain invétéré.

Là aussi, il ne suffit pas de regarder la caravane passer... il faut la devancer! De nombreuses activités nouvelles vont voir le jour: sorties en anglais, sorties avec un mytiliculteur, avec un berger, avec un pêcheur à pied, etc... et pour laisser reposer un peu la Baie et ses hôtes, nous irons faire découvrir le hable et les falaises. Je ne vous dévoile pas tout parce que les murs ont des oreilles... et qu'on a souvent été plagiés, mais sachez qu'on fourmille d'idées pour expliquer et valoriser la chasse, notre culture et notre mode de vie!

Malgré un été 2011 chaotique et des migrations de touristes un peu frileuses nous avons accueilli 284 groupes d'adultes et 115 classes ou centre de loisirs, ce qui représente un total de 7097 adultes et 2815 enfants... et comme vous maitrisez parfaitement le calcul mental vous trouverez un total général de 9912 participants. Bravo et grand merci à tous nos guides, bénévoles et vacataires, hommes et femmes... pour leur disponibilité et leurs compétences. Ils sont motivés, passionnés, exemplaires et n'ont cesse de valoriser notre région et nos activités traditionnelles. Certains d'entre-eux nous sont fidèles depuis maintenant plus de 15 ans et ont acquis un savoir et des connaissances de en faire pâlir des guides professionnels hautement qualifiés!

Si l'idée d'intégrer cette formidable équipe vous intéresse, n'hésitez surtout pas à m'en faire part. Je suis toujours disponible et à l'écoute de ceux qui veulent donner un peu de leur temps pour la bonne cause!

Je profite de cette occasion pour remercier également la municipalité de Saint-Valery et la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud dirigées toutes deux par Stéphane HAUSSOULIER respectivement Maire et Président, pour nous avoir permis d'intégrer le Kiosque Touristique nouvellement érigé sur le port de St Valery. Cet emplacement touristique de premier ordre dopera à n'en pas douter nos futures actions.

Sachez M. HAUSSOULIER que nous ne faillirons pas à notre tâche et que nous valoriserons sans modération tant les couleurs de St Valery que celles de la Baie de Somme... mais je suis convaincu que le contraire vous étonnerait beaucoup!

Voilà o zavons casimin fouai ch'tour d'euch gardin!

Mais je ne voudrais pas vous quitter sans vous rappeler que nous sommes à votre service, que nous sommes joignables quasiment tous les jours ach'bureau d'baie, équ'vo povez pacher no vir in s'maine, no apleu à ch' téléphone é pi no invoyer èn' bafouille éléctronic.

Je vous invite aussi à consulter notre site internet régulièrement mis à jour. Que du bonheur mes biloutes!

J'voulo auchi vo dir qu'ennui j'n parlro poin d'politic. Vo ètes tertous ed grin garchons é ché po a mi d'vo dire ch'que vo avo à fouaire.

Mais méfiez vous des belles promesses et des choses qu'on vous cache comme par exemple, les subventions astronomiques qui sont versées chaque année à nos détracteurs et anti-chasse primaires. Dans cette partition là il n'y a pas de restriction budgétaire. Scandaleux!

La LPO, France Nature Environnement, le ROC, Picardie Nature... et j'en passe... car j'y passerait la nuit, se font engraisser outrageusement et dilapident une grande partie de ce trésor dans des campagnes ANTI-CHASSE. Pour preuve je vais vous citer un **petit** extrait du Manifeste de la LPO transmis à tous les candidats des futures présidentielles.

- Les dates de chasse au gibier d'eau seront établies entre le mois de Septembre et le 31 Janvier sans dérogation.
- Instaurer un moratoire sur les espèces suivantes: bécassine des marais, oie des moissons, combattant, maubèche, courlis corlieu et sarcelles,
- La notion d'espèce nuisible sera supprimée
- L'Etat devra créer 10 nouvelles réserves naturelles par an
- 10% de la surface des aires marines protégées seront classées en réserves intégrales
- Interdiction des chasse traditionnelles

- Fermeture de la chasse le dimanche... et j'en passe... et le clou:
- Dans un premier temps l'Etat réduira de moitié d'ici la fin du prochain mandat présidentiel,c'est à dire 5 ans, le nombre des départements où la chasse de nuit est autorisée
- Dans moins de 10 ans: suppression totale de la chasse de nuit.

Je n'invente strictement rien... croyez moi... ce n'est pas de la démagogie... et ce n'est qu'un extrait de leur folie meurtrière. Ce manifeste estconsultable à souhait sur le site internet de la LPO!

Preuve en est qu'il ne faut surtout pas prendre ces allégations à la légère!

Et si demain les Verts avaient un groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale?

Et si demain le rêve de VOYNET devenait réalité?

Et si... et si...

Et si nous reprenions les armes?

Et si nous reformions les bataillons?

Et si nous retrouvions notre unité, notre cohésion?

Et si... et si...

Pleurnicher ou accuser la terre entière ne nous apportera jamais rien!

Une chose est sûre: on obtiendra que ce qu'on ira chercher nous-même, avec nos tripes!

Preuve en est cette lamentable Table Ronde et ses moratoires assassins qu'on a symboliquement foutu par terre, ici même, il y a 1 an.

On a regagné la chasse du Courlis en toute fin de saison, dans une situation rocambolesque...

Soit, on l'a regagnée... mais avouez sincèrement que c'est du grand n'importe quoi cette *Sarkozynette électoraliste!*

Et l'oie, c'est du même acabit: la fermeture de l'oie... ce serait à en mourir de rire si la situation n'était pas aussi grave!

Nous donner 15 oies dans un département comme le nôtre comptant 15000 chasseurs de gibier d'eau et un peu plus de 2000 huttes!

Nous donner 15 oies, non pas à chasser, mais à prélever uniquement de nuit et à des fins scientifiques... Je ne sais pas comment vous appelez çà... En ce qui me concerne, je considère cet os à ronger comme un outrage et comme du foutage de gueule organisé... C'est révoltant, indécent, humiliant, dégradant!

Et c'est encore nous qui en faisons les frais... comme toujours!

Et on va encore nous rabâcher le coup de l'Europe... et on va encore nous culpabiliser... et on va encore nous stigmatiser... et on va encore nous taxer de révolutionnaires, d'irresponsables, de grands pourfendeurs de l'ordre, du droit et du bien penser.

Et pourquoi tant d'acharnement à notre égard? Parce qu'on est différents et parce qu'on a simplement l'envie... la légitime envie de chasser quelques oiseaux... quelques jours au cœur de l'hiver... en Février... parce que les populations d'oiseaux se portent bien... parce que la nature le permet... parce que c'est notre mode de vie... et parce qu'on préfère chasser plutôt que gazer!

Alors, sommes-nous blâmables pour autant? Sommes-nous des sanguinaires abjectes? Sommes-nous des pestiférés? Des voyous?

Avant-hier on nous massacrait... Hier on nous ignorait... Aujourd'hui on nous courtise... Demain on nous laminera une fois encore... Et après-demain? **Après-demain... nous ne serons plus!**

Quand pourrons-nous compter sur des responsables couillus des plus hautes instances politiques?

Quand pourrons-nous compter sur des responsables couillus des plus hautes instances cynégétiques?

Quand ces responsables cesseront-ils de nous manipuler et de nous conduire à l'abattoir?

Quand ces responsables de tous bords et de toutes confessions auront-ils le devoir de respecter leurs engagements... et de nous respecter tout simplement?

Voilà pourquoi nous avons obligation de les y contraindre!

Voilà pourquoi il faut regarder plus loin que le bout de son nez ou de sa mare à hutte!

Voilà pourquoi il ne nous faut pas lâcher prise!

Voilà pourquoi il faut être plus solidaires que jamais!

La voie est ouverte... forçons le destin...il est entre nos mains.

Une fois encore je vous dis debout la chasse d'en bas!

Debout la Baie de Somme!

Debout pour ne pas mourir!

Et en ces temps de grands discours, n'oubliez surtout pas...

Qu'on ne ment jamais autant... qu'avant les élections... que pendant la guerre... et qu'après la chasse!

Bouèn achimblé... é au plaisir ed'nou r'vir!